



Litige avec mon CE, refus remboursement

Par itokia, le **06/02/2013** à **11:04**

Bonjour,
Je suis actuellement en litige avec mon CE avec qui j'ai souscrit à une réservation d'un voyage.
Je souhaiterai annuler ma réservation à un voyage qui se passera en Égypte le 14 Mai 2013.
Vue les événements actuelles je souhaiterai résilier ma réservation et de récupérer mon avance.
Le CE refuse de me rembourser si j'annule.
Dans la documentation du voyage et dans les clauses du bon de réservation que j'ai signé, juste la ligne " Les conditions d'annulation d'un voyage sont soumises à condition (consulter le CE le cas échéant)" apparait.
Ce qui veut tout et rien dire.
Suis je dans mon droit de réclamer l'avance?
Je vous en remercie par avance.
Cordialement,

Par itokia, le **08/02/2013** à **13:12**

Bonjour,
Personne ne peut me renseigner please?